

Appel Résidence 2027
On cherche un territoire !

10 jours pour enquêter et imaginer...

...la réalisation d'un projet de territoire alternatif en faveur d'une transition écologique...

...en soutien aux mobilisations citoyennes contre des projets mortifères

otopo février/mars 2027

2027



Qu'est-ce qu'on cherche et pourquoi ?

Avec deux résidences déjà réalisées en 2025 et 2026, l'association Otopo souhaite réinvestir un territoire pendant 10 jours en 2027, dans le cadre d'une résidence territoriale. Ce format propose à des collectifs citoyens de bénéficier d'un appui méthodologique et réflexif sur les alternatives possibles face aux grands projets d'aménagement jugés inutiles.

Nous mettons notre expertise et notre temps au service de la réalisation d'une enquête et d'un projet « flash », visant à stimuler le dialogue et à donner de la visibilité aux luttes locales.



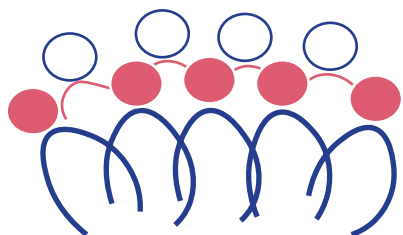
Qui sommes nous - Otopo, un espace d'innovation et d'expérimentation des transitions

Otopo est une association française de loi 1901, créée en 2023. Pour répondre aux crises multiples d'aujourd'hui (sociale, écologique, démocratique), nous adoptons une posture fondée sur trois principes :

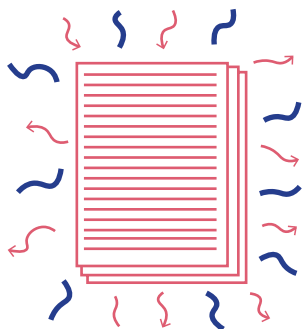
- soutenir la démocratie directe et permanente auprès des citoyen·nes
- porter un regard croisé entre monde de la recherche et monde opérationnel
- soutenir des territoires peu outillés en terme d'ingénierie d'aménagement

La résidence territoriale est pour nous un des outils principaux pour défendre et mettre en action ces principes.

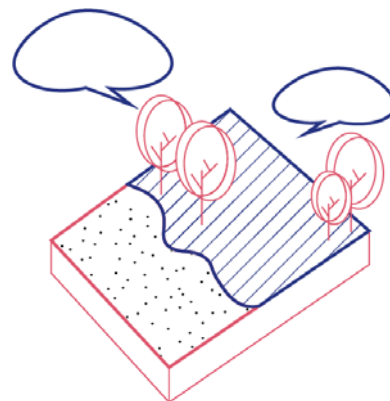
Ce que nous proposons :



Une équipe de 8 architectes et urbanistes, prêts à s'investir pleinement pour dénoncer l'absurdité d'un projet de destruction écologique.



Un diagnostic s'appuyant sur les vécus habitants et des données géographiques, sociales, économiques et qualitatives.

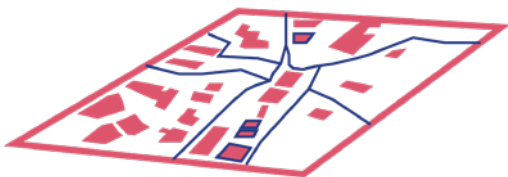


L'élaboration d'un projet de territoire et de transition écologique alternative au projet en cours.

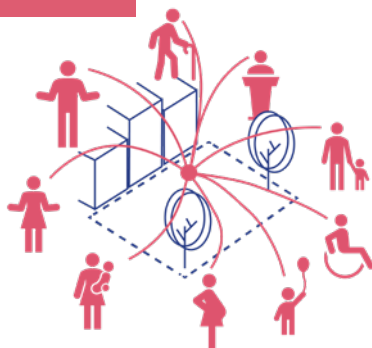


La mise en débat de notre travail et la réalisation d'un support imprimé prêt à être diffusé.

Profil du territoire recherché :



Un lieu en lutte contre un projet d'aménagement destructeur.



Un collectif de citoyen·nes local qui dénonce le projet.

Conditions d'accueil et dates :



Notre travail est bénévole. Nous avons besoin d'être logés pendant les dix jours et, si possible, nourris. Un espace de travail est également nécessaire pour le bon déroulement de la résidence.

**27.02.2027 -
07.03.2027**

ou

**20.03.2027 -
28.03.2027**

Qu'est-ce que la résidence territoriale ?

La résidence territoriale est une démarche d'immersion collective qui consiste à installer, pour quelques jours une équipe pluridisciplinaire au cœur d'un territoire. Composée d'urbanistes et d'architectes, notre équipe vit temporairement sur place pour créer un espace-temps dédié à l'écoute, à l'observation et à la co-construction.

Cette immersion permet de :

- Révéler les usages invisibles et les tensions latentes du territoire ;
- Activer les ressources locales, qu'elles soient formelles ou informelles ;
- Mettre en récit le vécu du territoire pour tous ses acteurs, favorisant ainsi une compréhension partagée et une appropriation collective. ;

Pourquoi la résidence ?

Partant du constat que le récit est un levier essentiel pour accompagner les transitions et fort de la nature pluridisciplinaire de notre collectif, nous nous sommes naturellement tournés vers la résidence territoriale comme forme privilégiée de projet.

Ce format correspond en effet parfaitement à notre approche :

- Il associe l'enquête de terrain à la prospective et à la médiation, permettant une compréhension fine et contextualisée des enjeux locaux
- Il favorise l'expérimentation et l'innovation, en confrontant les membres de l'équipe à des situations variées, riches en apprentissages et en rencontres ;
- Il crée les conditions d'une co-construction entre acteurs locaux, experts et habitants, pour imaginer ensemble des futurs désirables et réalistes.



Retour sur la résidence de 2026



«Le droit à l'horizon»

Résidence d'urbanisme pour un contre-projet citoyen pour le parc à mouettes à Stella-Plage, 2026

En novembre 2025 nous avons publié un appel à territoire dans lequel nous invitons des collectifs citoyens et des mobilisations habitantes à nous accueillir pendant 10 jours afin de soutenir leur luttes et engagements contre des projets socialement et écologiquement néfastes.

Nous avons été approchés par le collectif citoyen Faire Front, qui, aux côtés d'autres associations locales de la commune de Cucq-Trépied-Stella-Plage, se bat pour sauver l'une des dernières parcelles non bâties du front de mer de la Côte d'Opale. Nous avons alors décidé de soutenir leur mobilisation en y consacrant une semaine de résidence, avec pour objectif de construire un contre-projet citoyen autour de deux axes principaux :

- Révéler l'inadéquation du projet initial avec les attachements et les besoins des habitants du territoire ;
- Imaginer un nouveau récit, une nouvelle vision pour cette parcelle, en appui à la mobilisation citoyenne et en faveur d'une autre voie pour le territoire.



Rendre possibles de nouveaux imaginaires

Outils pour la mise en oeuvre d'un projet citoyen

1. REPRENDRE, CONSERVER LA PARCELLE

Préemption du terrain et zone d'aménagement différé

La collectivité peut définir des périmètres de préemption où elle aura la priorité pour acheter les biens mis en vente. La zone d'aménagement différé (ZAD) permet à la collectivité de figer les prix d'un terrain pendant 6 ans, pour éviter que l'annonce d'un projet sur le terrain ne provoque une hausse des prix.

Aquisition citoyenne

Des particuliers se structurent en association ou coopérative, pour préserver le patrimoine naturel et architectural, et le cadre de vie. La structure coordonne la protection des sites à enjeux par le rachat de parcelles ou bâtiments. Les parcelles récupérées sont alors propriété de la structure, avec des parts réparties entre tous les citoyens ayant participé au rachat.

2. IMAGINER, CHOISIR, PROGRAMMER LES ACTIVITÉS

Conseil citoyen de la place de l'Etoile

Un conseil citoyen est constitué à l'initiative d'une association ou de la collectivité, pour développer une vision et un programme d'activités sur la place de l'Etoile. Habitants et acteurs économiques se réunissent pour co-construire l'aménagement. Le conseil peut ensuite être mobilisé tout au long de l'aménagement, pour assurer la bonne mise en oeuvre et limiter les conflits d'usages.

Co-construction d'une OAP (Opération d'Aménagement Programmée)

Dans le cadre de la réalisation du PLUI-h, la municipalité peut mener une réflexion sur une OAP sectorielle sur le secteur de la place de l'Etoile, qui permettrait d'encadrer les futurs aménagements du site. Pour construire cette OAP, la collectivité peut programmer des ateliers participatifs.

3. CRÉER, CONSTRUIRE, ANIMER LE PROJET

Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public (AOT)

L'AOT est un outil de l'urbanisme transitoire. La collectivité délivre à une structure l'autorisation d'occuper le domaine public temporairement. L'AOT est souvent mobilisée pour une installation éphémère (buvette, agora temporaire, événement...) ou pour la phase de co-conception d'un espace public (chantier participatif).

Appel à projet citoyen

Après l'acquisition du terrain par les citoyens, un appel à projet peut être lancé pour organiser l'installation des activités, l'aménagement et l'animation du site.

Bail emphytéotique

Ce bail permet à une collectivité de mettre en location une parcelle ou un bâtiment public pour une durée de 18 à 99 ans. Le locataire doit y réaliser des aménagements et activités qui améliorent le bien de façon durable. Contrairement à l'AOT, ce bail permet la construction d'aménagements pérennes.



«Le droit à l'horizon»

Résidence d'urbanisme pour un contre-projet citoyen pour le parc à mouettes à Stella-Plage, 2026



Le contexte des élections municipales a fait de notre venue une opportunité inédite pour cette petite commune d'aborder la question de l'urbanisme citoyen et qualitatif. Toutes les listes en lice ont participé aux événements organisés dans le cadre de la résidence : ateliers collaboratifs, présentations de questionnaires et restitution finale.

Ce que nous laissons aux habitants de Stella :

- Des orientations programmatiques pour la parcelle de la Place de l'Étoile ;
- Une sélection d'outils de planification pour faciliter le processus de projet ;
- Un recueil de données destinées à éclairer les décisions politiques en matière d'urbanisme.



«Le droit à l'horizon»

Résidence d'urbanisme pour un contre-projet citoyen pour le parc à mouettes à Stella-Plage, 2026

Les surprises ont été nombreuses : une volonté bouillonnante de la part des citoyens d'être acteurs des choix d'aménagement, et un engagement consensuel des futurs élus à instaurer plus de transparence, de qualité et d'ambition dans leur projet de territoire.!

Nos voisins les mouettes

Prendre soin du front de mer : convivialités et cohabitations

1. Préserver le patrimoine naturel

- Protéger la vue mer, un élément majeur de l'identité de Stella-Plage
- Créer une continuité écologique entre les dunes



4. Redonner sa juste place au stationnement

- Préserver la gratuité du stationnement
- Aménager des parkings paysagers (perméables, ombragés, plantés)
- Décongestionner le front de mer grâce à des parking relais estivaux



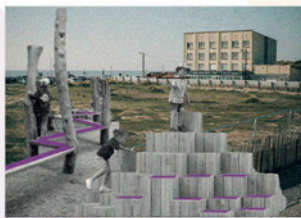
6. Diversifier les mobilités

- Favoriser les déplacements en vélo et leur stationnement en front de mer
- Créer des transports en commun saisonniers
- Travailler les connexions Cucq-Trepied-Stella



7. Activer le front de mer au fil des saisons

- Créer des espaces de sociabilité et de convivialité en face de la mer
- Lancer des manifestations culturelles annuelles



8. Animer le front de mer pour les petits comme pour les grands

- Aménager des espaces familiaux pour tous les âges en complément du déjà-là

Face au dérèglement climatique, à la nécessité de sobriété foncière, à l'érosion des dunes et de la biodiversité, comment protéger le front de mer de Stella-plage ? Pour préserver le cadre de vie familial et naturel, si cher aux habitants et visiteurs, le parc à mouettes doit rester un espace naturel, ouvert, commun. Le front de mer, dans son ensemble, de la vue à la dune, sera harmonieux, animé et accessible. Neufs grandes orientations de projets, issues des désirs habitants exprimés lors d'un atelier citoyen, sont proposées pour le front de mer, la station et le territoire.

2. Penser la saisonnalité de la station

- Permettre la création d'espaces de consommations éphémères et conviviaux durant l'été



3. Libérez les sols

- Limiter dès maintenant l'artificialisation
- Débitumer au maximum pour augmenter la perméabilité
- Végétaliser les dunes pour lutter contre leur érosion



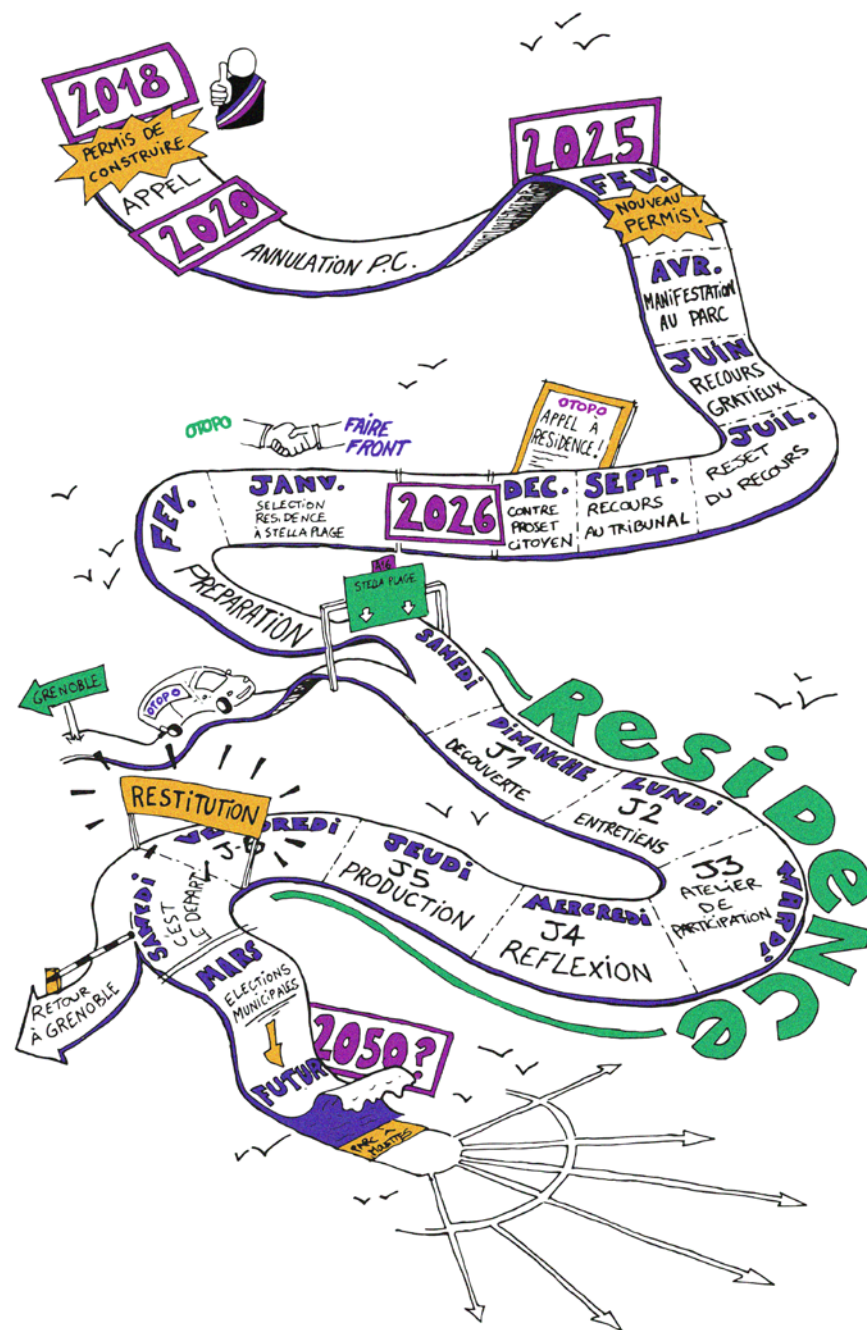
5. Piétonniser le front de mer

- Créer des cheminements piétons sur pilotis qui ne dégradent pas le sol
- Créer des rampes de cheminements PMR sur la plage



9. Préserver à grande échelle la biodiversité

- Sanctuariser des continuités écologiques sur la commune (trame verte, bleue, blanche, noire et brune)



Retour sur la résidence de 2025



«Résidence territoriale au Col d'Ornon»

Un projet de prospective pour la transition d'un territoire de moyenne montagne, 2025



Un projet de prospective pour la transition d'un territoire de moyenne montagne, 2025

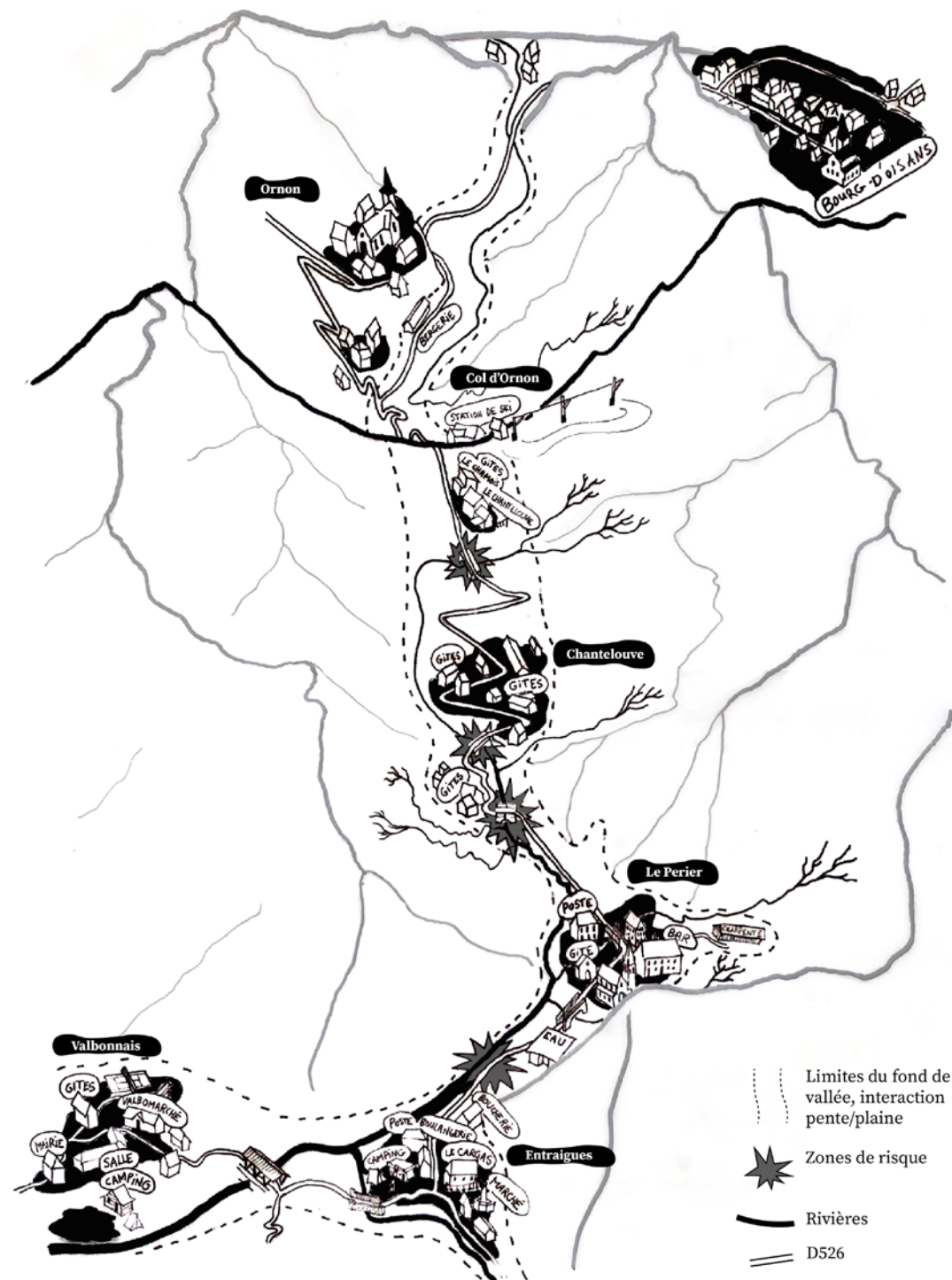
Pendant une semaine, otopo s'est immergée entre les vallées de Lignarre et de la Malsanne, sur les pentes du col d'Ornon. Nous sommes parti-es à la découverte de ce territoire de montagne à cheval entre la Matheysine (un plateau montagneux aux alentours de Grenoble) et le massif de l'Oisans, célèbre pour ses grandes stations de ski.

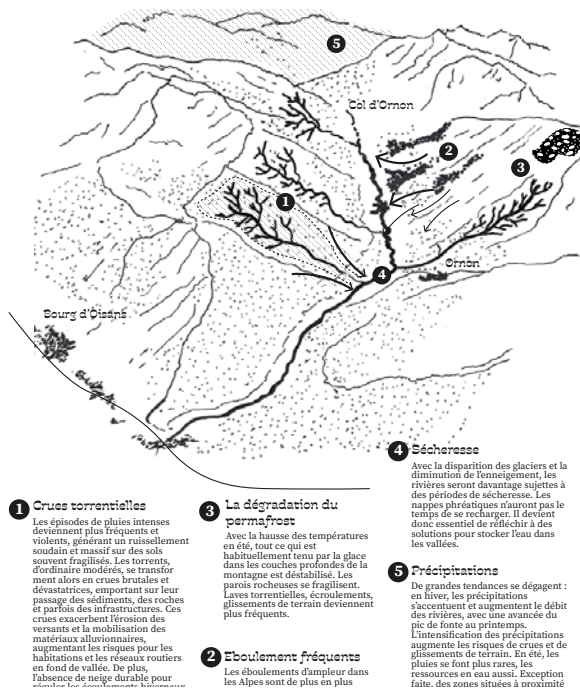
Depuis le gîte situé sur le col d'Ornon, nous avons réfléchi au(x) futur(s) des deux vallées qui descendent de part et d'autre du col : la vallée de la Malsanne et la vallée de la Lignarre. Les deux vallées peinent à coopérer et à exister ensemble dans l'imaginaire commun. Un fil directeur nous a suivi pendant la semaine : étudier comment les vallées interagissent, leurs cultures d'habiter local et surtout les perspectives que dessine le changement climatique dans ces territoires de montagne.

Nous avons dédié une première partie de la semaine à la réalisation d'entretiens auprès des habitant-es, d'acteurs privé et public et d'élus qui nous ont permis de dresser un diagnostic portrait des vallées sous forme de 5 figures :

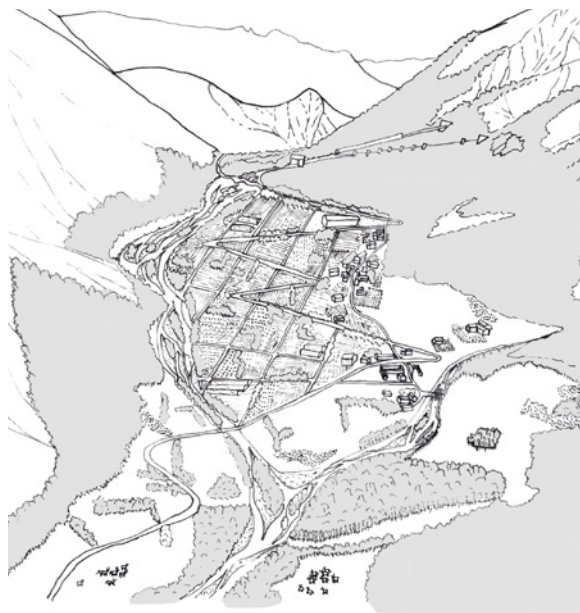
- I love Col d'Ornon
- S'autosuffire
- Panier garni
- Un poêle et un lit chaud
- Des tensions dans la vallée

«Sur le fil de la D526» :
Cartographie sensible des
deux vallées.





Les vallées cultivées



Pour construire les scénarios prospectifs, nous nous sommes pris en compte ce à quoi pourrait ressembler la situation climatique du territoire dans une vingtaine d'années.

Dans cette nouvelle situation comment le territoire réagirait-il et à quoi pourrait-il ressembler en 2050 ? Quels modes de vie se développeraient et au profit de qui ? Comment réagiraient les différents acteurs et habitant-es du territoire ? Quels seraient les rôles des acteurs publics, des habitant-es et des associations dans ces évolutions ?

La population locale organise son mode de vie autour de la gestion des crues et des épisodes de sécheresse. La solidarité habitante est poussée à son paroxysme avec la création de la Communauté d'Ornon qui prend le dessus sur l'action publique. La Communauté fait le choix d'abandonner le tourisme en faveur d'un développement des activités de subsistance.

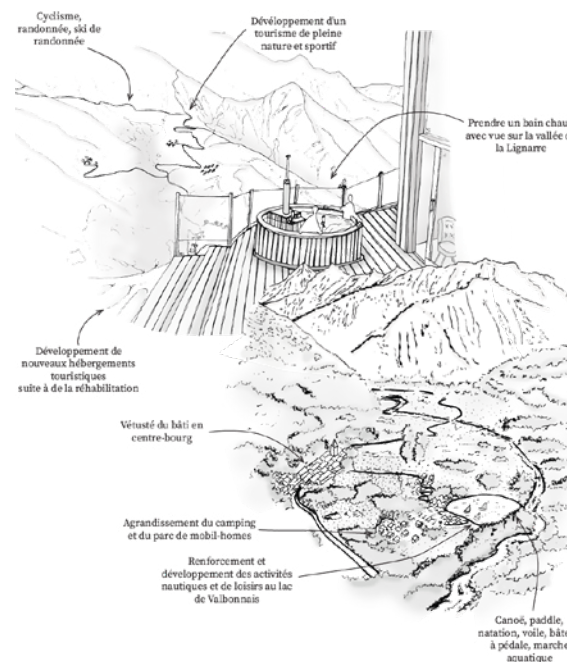
Nous avons ainsi construit 3 scénarios pour le futur :

Les vallées refuges

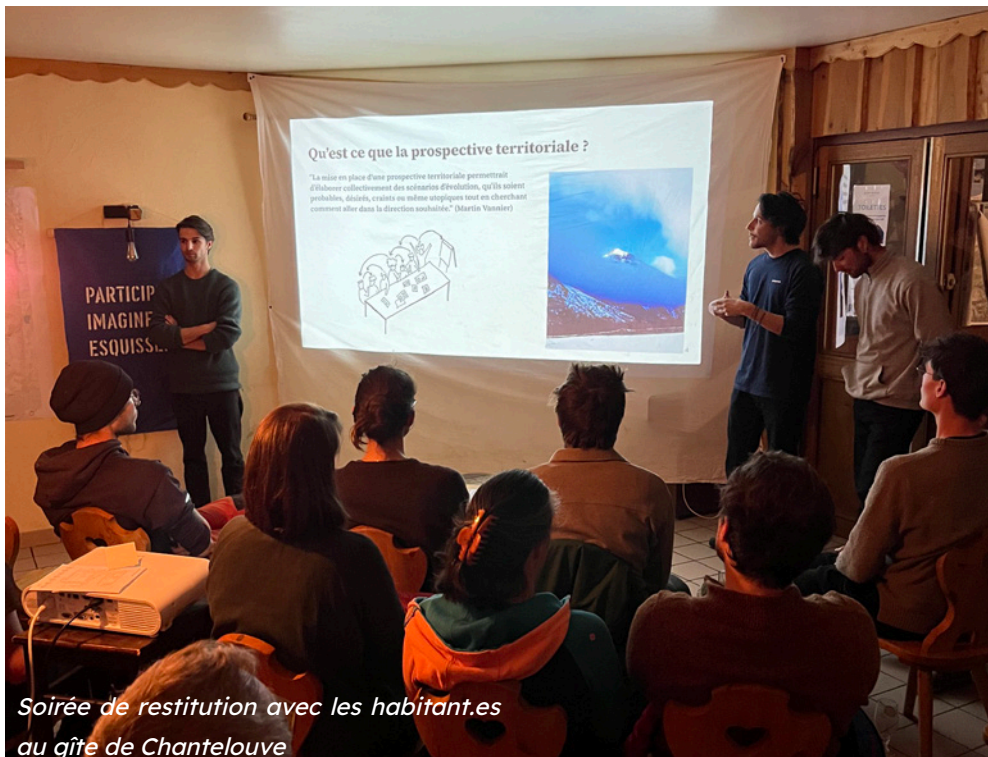


Dans les plaines et les territoires de basse altitude, le climat devient dangereusement chaud et sec en 2050. Les vallées alpines deviennent alors de véritables refuges climatiques, capables d'accueillir de nouvelles populations.

Les vallées vitrines



Le tourisme régional se développe alors dans les deux vallées de la Lignarre et de la Malsanne pour trouver fraîcheur et territoire authentique de montagne. Les deux vallées deviennent l'objet d'un marketing territorial fort basé sur une fréquentation liée à la saisonnalité.



**Pour nous contacter et
candidater :**

Mail : contact@otopo.org

Téléphone : 06.74.37.51.16